



## Décision n° 2022-092

### Objet : Achat de matériel pour les espaces verts

#### Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-058 du Conseil Municipal du 5 juillet 2022, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, et notamment son paragraphe 4, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération n° 2022-021 du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> mars 2022 relative au vote du budget primitif principal 2022,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant l'examen de la proposition reçue de l'entreprise DURAND LAURENT pour l'achat de matériel pour les espaces verts, pour un montant de 2 579.17 € HT,

#### DÉCIDE

**Article 1** : D'accepter la proposition de l'entreprise DURAND LAURENT située 9 rue de la Croix Mouraud – 44770 LA PLAINE-SUR-MER, pour l'achat de matériel pour les espaces verts.

**Article 2** : De signer son devis d'un montant de 2 579.17 € HT, lequel demeurera annexé à la présente décision.

**Article 3** : Le Maire est chargé de l'application de la présente dont ampliation sera effectuée auprès du représentant de l'État.

**Article 5** : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

La Plaine-sur-Mer, le 23 novembre 2022

**Séverine MARCHAND**

Maire



Le Maire,

Séverine MARCHAND 1 / 1

# DURAND LAURENT

Adresse 9 RUE DE LA CROIX MOURAUD  
44770 LA PLAINE SUR MER  
France

Téléphone 0240215020

Email robert.durand31@wanadoo.fr

RCS 392886164

Code APE 3312Z

Forme juridique SARL

Capital 15 244,90 €

## Vos informations

N° client : 5584

MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER

PLACE DU FORT GENTIL  
44770 LA PLAINE SUR MER  
France

Devis D-22110763 du 23/11/2022

## PROPOSITION ESPACES VERTS

Référence	Désignation	P.U HT	Qté	TVA	Montant HT
MOT-88109	<b>PM 554 THXV</b> TONDEUSE COLOMBIA PM 554 THXV MOTEUR HONDA GCV 170AC CARTER ACIER 53 CM VARIATEUR DE VITESSE KIT MULCHING EJECTION LATERALE	582,50 €	1,00	20.00%	582,50 €
MOT-14269	<b>VS 263 SKE</b> DEBROUSSAILLEUSE VS263SKE MOTEUR KAWASAKI TJ27E CYLINDREE 27 CM3 POIDS 5.1 KG POIGNEE RONDE EQUIPEE TETE ET DISQUE	332,50 €	2,00	20.00%	665,00 €
MOT-14274	<b>HS 82R 600</b> TAILLE HAIE STIHL HS 82R600 MOTEUR 22.7 CM3 POIDS 5.4 KG COUPE 600 MM POIGNEE TOURNANTE	599,17 €	1,00	20.00%	599,17 €
MOT-14258	<b>MS 201T CM</b> Tronçonneuse stihl MS201 TCM Cylindrée 35.2cm3 Poids 3.7 KG Guide 35 cm	732,50 €	1,00	20.00%	732,50 €

Conditions de paiement : Virement Fin du mois	Bon pour accord Cachet et signature	Total HT	2 579,17 €
Devis valable jusqu'au : 22/01/2023		TVA à 20.00%	515,83 €
		<b>Net à payer</b>	<b>3 095,00 €</b>

Coordonnées bancaires CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE IBAN FR7614706000242341283100087 BIC AGRIFRPP847

RCS 392 886 164 - TVA Intracommunautaire - 3312Z

RESERVE DE PROPRIETE: Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilités des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent au risque et péril des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après huit jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du siège de notre entreprise.

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire

044-214401267-20221124-2-AU

Réception par le Sous-Préfet : 24-11-2022

Publication le : 24-11-2022



Le Maire,

Séverine MARCHAND